altriane
Humains & solidaires

Crèche l'enfant Do

Projet d'établissement

VERSION novembre 2025

Table des matières

Table des matières 2
LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 3
1- La commune d'Olemps 4
2- Présentation de la Mutualité Française Aveyron 6
3- Présentation de la crèche et de ses partenaires 8
4- Les orientations sociales de la structure d'accueil L'Enfant DO à Olemps 10
5- Historique de la structure 11
LE PROJET D'ACCUEIL 14
1- Les prestations d'accueil 15
2- L'accueil de l'enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou ayant des besoins spécifiques 16
3- Présentation de l'équipe 17
LE PROJET EDUCATIF 20
1- Les orientations de la Mutualité Française 21
2- Nos valeurs éducatives 22
3- Le quotidien 26
ANNEXE 38

LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter la Mutualité Française Aveyron et la structure dans son environnement social et économique

1- La commune d'Olemps

A- Présentation générale

Olemps est une commune urbaine de l'**Aveyron** d'environ 3 600 habitants située au Sud de Rodez. Elle fait partie de la communauté d'agglomération ***Rodez Agglomération,*** qui compte aujourd'hui **8 communes** pour un total de **59 265** habitants (données 2023 source site officiel).

À mi-chemin entre ville et campagne, les 2/3 de son espace sont consacré à des **activités agricoles** ou préservés en **zones naturelles** dont le **bois de Linars** doté de sentiers pédestres et la magnifique **vallée de l'Aveyron**.

Forte de son patrimoine architectural remarquable (croix classée, manoirs et châteaux), de ses nombreuses **infrastructures techniques**, **sportives** et **culturelles** : une attrayante aire de jeux en bois pour les enfants, un vaste espace sportif et de nombreux terrains de sport, une médiathèque municipale et la toute dernière salle 7-77. Olemps offre à sa population de nombreux équipements.

La commune compte également de nombreux services aux familles : 2 écoles, 3 établissements d'accueil du jeune enfant et un relais petite enfance.

Elle accueille aussi l'établissement de long et moyen séjour du centre hospitalier de Rodez, l'annexe *Les Peyrières* ainsi que le centre hospitalier Sainte Marie et sa maison d'accueil spécialisée.

Cet ensemble, particulièrement attractif, se voit régulièrement conforté par de nouveaux projets de développement du foncier destiné à l'habitation.

Enfin, Olemps contribue aussi à la vie économique de Rodez agglomération grâce à ses parcs commerciaux et d'activités comme le parc d'activités communautaire de Malan.

Riche de ses **35 associations**, des multiples manifestations et évènements organisés sur son territoire, la commune d'Olemps propose ainsi à ses habitants un cadre de vie de qualité.

B- Les données démographiques

Depuis quelques années, les nouveaux projets immobiliers : plusieurs lotissements et émergence d'un nouveau quartier avec des habitations HLM ou en location/accession à la propriété ; ont entrainé une augmentation du nombre de logement et par conséquence une hausse de la population.

Tableau source site de l'INSEE[1]

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	**315**	**515**	**631**	**816**	**1 002**	**1 224**	**1 339**	**1 595**
Résidences principales	278	429	550	744	959	1 128	1 245	1 482
Résidences secondaires et logements occasionnels	17	13	46	28	20	17	28	18
Logements vacants	20	73	35	44	23	79	66	96

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

On dénombre également un nombre de naissances sur la commune en constante évolution depuis 2015 avec un petit creux en 2020.

Graphique source site de l'INSEE[2]

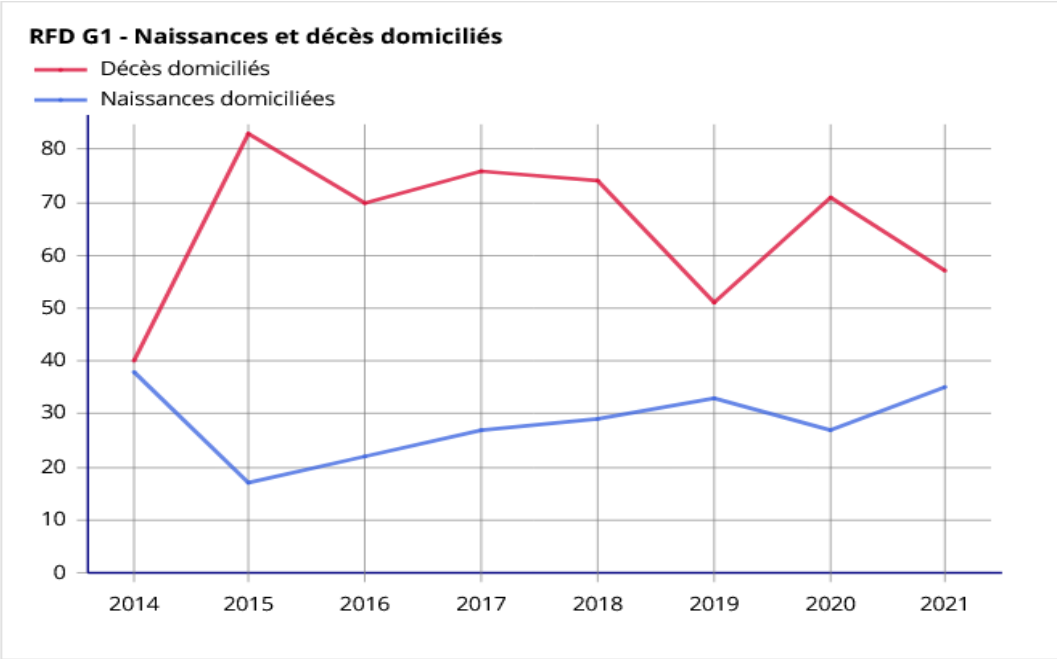

[1] https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-12174#graphique-RFD_G1
[2] https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-12174#graphique-RFD_G1

2- Présentation de la Mutualité Française Aveyron

L'histoire

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, la Mutualité Française Aveyron est une entreprise mutualiste à but non lucratif. C'est une union territoriale, adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Depuis le milieu du XIXe siècle, le mouvement mutualiste a participé à toutes les grandes avancées de la protection sociale. Si ses combats ont évolué avec le temps, ils sont toujours animés par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins et aux services. Afin de proposer une offre de santé et des services accessibles à tous dans le département de l'Aveyron, la mission de la Mutualité Française Aveyron est de créer, gérer et développer des établissements, services et activités à caractère social, sanitaire ou médico-social.

Le réseau de services et de soins

Ce réseau de Services et de Soins d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), a pour objectif d'apporter une offre de santé et de services de qualité pour couvrir les besoins de l'enfance au grand âge, à domicile ou en établissement. Avec plus de 800 emplois non délocalisables, nous portons 18 activités implantées sur 43 sites, maillant une grande partie du département :

- 12 centres de santé infirmiers
- 12 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- 14 agences de services à domicile EOP LA
- 5 EHPAD dont 3 en mandat de gestion
- 2 établissements d'hébergement temporaire
- 3 habitats inclusifs
- 1 plateforme d'accompagnement et de répit des aidants
- 1 accueil de jour thérapeutique
- 1 service mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- 5 centres de santé dentaire
- 1 laboratoire de prothèses dentaires
- 1 centre de formation E-santé Formation
- 1 établissement d'hospitalisation à domicile
- 10 centres optiques ECOUTER VOIR
- 6 centres d'audition ECOUTER VOIR
- 1 pharmacie mutualiste
- 1 centre d'orthopédie et matériel médical
- 1 centre de ressources territorial

La structure

La Mutualité Française Aveyron est un organisme à but non lucratif immatriculé au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 442.491.197 et est soumis aux dispositions du Code le Mutualité et à ses statuts, ayant pour objet :

- De mettre en œuvre une action sanitaire, sociale et médico-sociale,
- De créer et gérer des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes. Pour la gestion de ces activités, l'Union peut créer, exploiter des établissements et des services et conduire des actions à caractère sanitaire, social, médico-social ou culturel ; et d'une façon générale exercer toute activité conforme aux dispositions du Code de la Mutualité,
- De conclure avec les mutuelles, ou unions, ou des tiers autres, qui en font la demande, des conventions d'accès aux services pour leurs membres participants,
- De s'associer par convention, ou de gérer en application de convention, ou de créer conjointement avec les collectivités publiques ou de personnes morales de droit privé à but non lucratif, des établissements et des services,
- De participer au bon fonctionnement de la délégation départementale.

La Mutualité Française Aveyron gère ses activités sous la marque ALTRIANE.

www.altriane.fr

L'accueil du jeune enfant

De nombreux parents ou futurs parents vivant dans une des communes rurales limitrophes contactent la crèche l'Enfant Do pour obtenir une place. Le besoin n'est pas ou pas assez couvert sur leur lieu d'habitation.

Les demandes à temps partiel, voire très partiel sont de plus en plus nombreuses. Elles nécessitent une évolution et une adaptation de la prise en charge des enfants accueillis pour que leur prise de repères et leur bien-être soient facilités.

3- Présentation de la crèche et de ses partenaires

La crèche L'enfant Do est ouverte depuis 2006. La structure a un agrément pour 31 places d'accueil, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les partenariats

La Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole apportent un accompagnement technique dans la gestion globale de la structure (tarification, règlement de fonctionnement, etc). Elles sont également un partenaire financier via la Prestation de Service Unique, versée chaque année à la structure.

La Mairie d'Olemps est également un partenaire financier. Elle verse une subvention de fonctionnement à la crèche chaque année, afin d'assurer l'équilibre financier.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile – service du Conseil Départemental) : Le Président du Département autorise l'ouverture de la structure ainsi que toutes modifications portées sur un des éléments mentionnés sur l'arrêté d'ouverture.

Le Médecin de la PMI donne son avis sur le fonctionnement et la sécurité de la structure. Il s'assure que les locaux et leurs aménagements répondent aux objectifs et aux conditions d'accueil définis dans le Code de la santé publique article 23-24 -23, notamment le taux d'encadrement et les qualifications des professionnels.

La puéricultrice de PMI du service Mode d'accueil Enfance est en lien avec notre structure. Elle joue un rôle de conseil et de contrôle.

Les services supports du siège ALTRIANE : organisée afin de garantir l'autonomie nécessaire à l'exercice de leurs missions des différents établissements, les services supports (finances, ressources humaines, qualité, services d'information, communication, services généraux etc.) sont de réels appuis pour gérer l'activité au quotidien.

Les acteurs locaux

La crèche travaille avec la médiathèque qui propose régulièrement des animations en direction de la petite enfance.

Des actions passerelles sont organisées, une fois par an, avec les écoles. Ces dernières permettent une familiarisation des enfants entrant dans les écoles de la commune en allant y passer quelques heures, accompagnés de professionnels de la crèche.

Les intervenants extérieurs

3 intervenants principaux nous accompagnent :

- Le Pôle Ressources Accueil Inclusif est une ressource locale permettant d'assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

- Un professionnel qui a pour mission d'animer des temps d'analyses de pratiques professionnelles à destination de l'équipe de la structure, pour une durée de 6 heures, réparties sur l'année.

- Des bénévoles et/ou professionnels intervenants pour des temps d'animation. C'est le cas par exemple des conteuses de la Coccinelle qui interviennent régulièrement.

4- Les orientations sociales de la structure d'accueil L'Enfant DO à Olemps

La structure petite enfance L'enfant Do a à cœur de développer un lieu d'échanges et de mixité. Des événements réguliers à l'attention des parents sont proposés. Ils sont organisés par l'équipe de l'établissement et les parents : temps chansons, fête de fin d'année, actions parentalité…

L'équipe favorise l'observation afin de repérer d'éventuels troubles du développement et d'adapter les pratiques au plus près des besoins des enfants. Des membres de l'équipe se forment régulièrement sur ce sujet.

La structure répond aux demandes d'accueil pour des enfants ayant des besoins spécifiques. L'équipe travaille en lien avec des partenaires, comme le pôle ressources handicap, ainsi que tous les intervenants nécessaires au bien-être et au développement de l'enfant (psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute…).

La prévention et l'information autour de la santé publique est un axe de travail pour l'équipe. Des actions sont mises en place sur des thématiques comme la nutrition, le sommeil, la motricité libre…

Des actions d'accompagnement à la parentalité sont aussi organisées. Des intervenants extérieurs peuvent intervenir et des actions sous forme de conférences ou d'ateliers sont proposées aux familles. Toutes ces actions favorisent la coéducation et le soutien à la parentalité.

Enfin, l'accueil s'adapte au plus près des demandes des familles en proposant plusieurs formes d'accueil et en ayant une amplitude d'ouverture assez large.

5- Historique de la structure

L'accueil des enfants à Olemps a débuté en septembre 2002 avec l'association Familles Rurales Olemps, au cœur du village dans les locaux du « Manoir ». La structure proposait alors aux familles 14 places d'accueil dont 8 en accueil régulier continu, 3 en accueil régulier hors vacances scolaires et 3 en accueil occasionnel. Elle comptait également un service d'accueil familial avec 16 assistantes maternelles.

En novembre 2006, des locaux neufs voient le jour afin de se conformer aux nouvelles normes d'accueil et de pouvoir proposer plus de places. Ce nouveau bâtiment permet d'accueillir jusqu'à 20 enfants, 14 places sont réservées pour l'accueil régulier et 6 pour l'accueil occasionnel. Un service d'accueil familial est toujours en fonctionnement avec 9 assistantes maternelles.

Au fil des années et afin de répondre à une demande grandissante, le nombre de places d'accueil ne cesse d'augmenter pour arriver depuis juin 2015 à une offre de 28 places.

La mutualité Française Aveyron - ALTRIANE a repris la structure en gestion depuis le mois de septembre 2024.

Afin de proposer une offre plus importante et de répondre aux besoins des évolutions démographique, le gestionnaire a fait une demande d'extension de places pour offrir 31 places d'accueil à partir de janvier 2025. Après quelques travaux d'aménagement, le conseil départemental a donné l'autorisation de fonctionnement pour 31 places d'accueil.

A- L'offre des services d'accueil sur la commune

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Trois établissements d'accueil du jeune enfant sont présents sur la commune :

- Notre crèche mutualiste « L'Enfant Do » qui offre 31 places en accueil régulier, atypique ou en accueil occasionnel.

- Une micro-crèche associative « Do Ré Mi » de 10 places qui propose de l'accueil régulier, atypique et occasionnel.
- Une micro-crèche privée « Les bébés de Lagarrigue » qui propose 12 places d'accueil

Le Relais Petite Enfance et les assistants maternels

Ce relais est un service d'informations, de rencontres et d'échanges au service des assistants maternels, des parents mais aussi des gardes d'enfants à domicile. Le relais propose des permanences ainsi que des haltes jeux en direction des enfants accompagnés d'un adulte.

Les accueils de loisirs

« La Petite récrée » gérée par les Francas, ouverte durant les mercredis et les vacances scolaires. Ils accueillent les enfants scolarisés de 2 à 14 ans.

Les écoles

- L'Ecole publique « Pierre Loubière »
- L'Ecole privée « Les Grillons »

B- Les actions s'inscrivant en faveur du développement durable

L'équipe a à cœur de s'impliquer dans une démarche de développement durable. Elle s'interroge sur l'impact de ses gestes et cherche des solutions pour réduire son impact écologique au quotidien. Altriane a développé une politique RSE, qui sera également déployée au sein de la crèche.

Au niveau des repas et goûters

Depuis plusieurs années maintenant, les repas et goûters des enfants sont fournis par un prestataire dont l'objectif est la mise en œuvre de la loi Egalim. Dans le cadre de cette loi, des aliments bio (pour 20% de la totalité) sont régulièrement proposés ainsi que des produits locaux. Tous les repas sont confectionnés dans les locaux de la crèche de Rodez avec des produits frais.

Afin de limiter le gaspillage, le nombre de repas commandés se fait au plus près de la réalité et dans ce cadre, il est demandé aux familles d'avertir au plus tôt de l'absence de leur(s) enfant(s) afin de permettre à la structure d'annuler des repas si nécessaire.

Les restes alimentaires non consommés par les enfants sont récupérés pour être compostés.

Au niveau de l'entretien du linge, du matériel et des locaux de la structure

L'équipe de professionnels utilise au maximum des produits Ecocert et/ou Ecolabel afin de limiter l'impact écologique et les risques liés à l'utilisation de ces produits (désinfectant, lessive…)

Un protocole détaillé permet d'être vigilant sur l'utilisation des produits afin d'assurer la protection et le bien-être des enfants et des professionnels.

Le protocole pour le lavage du linge a été réfléchi pour diminuer au maximum le nombre de machines. La lessive est désinfectante afin de limiter la température de l'eau lors des lavages.

Au niveau des petits équipements

Afin de limiter les déchets, la structure utilise au maximum des équipements lavables : cotons pour le change, sur-chaussures pour les parents.
Au quotidien, nous utilisons de la vaisselle lavable en verre trempé. Lors des évènements festifs, nous utilisons systématiquement des gobelets réutilisables.
Le tri des déchets est également réalisé.

Au niveau de la qualité de l'air

La structure est équipée d'un système de ventilation avec des bouches d'aération dans toutes les pièces.
L'équipe de professionnels aère les pièces dès que possible (salle de change, dortoirs, cuisine) ainsi que pendant l'entretien des locaux le soir. Cette aération permet le renouvellement naturel de l'air intérieur.
Les produits utilisés pour l'entretien sont sans odeur ou avec des parfums naturels. Ces derniers sont choisis et utilisés de façon à limiter la propagation de particules dans l'air.

LE PROJET D'ACCUEIL

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter les prestations d'accueil des familles, quelle que soit la situation de l'enfant, ainsi que l'équipe professionnelle

1- Les prestations d'accueil

La crèche L'Enfant Do accueille les enfants de moins de 6 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Sa capacité d'accueil est de 31 places avec un accueil en surnombre possible pouvant aller jusqu'à 34 enfants accueillis simultanément. Le taux d'encadrement choisi est d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour 8 enfants marcheurs.

La structure est fermée 3 semaines en période estivale, 1 semaine en décembre, les jours fériés et certains ponts (pont de l'Ascension). Les dates précises de fermeture sont stipulées par affichage au sein de la structure.

La structure propose différents types d'accueil :

- **L'accueil régulier à temps plein ou partiel** concerne les familles sous contrat dont les enfants viennent régulièrement. Les jours et heures de présence sont déterminés à l'avance.

- **L'accueil régulier dit « atypique »** pour les familles ayant des besoins réguliers d'accueil, avec des horaires variables, ne leur permettant pas d'anticiper en amont les horaires et les jours d'accueil dont elles ont besoin.

- **L'accueil occasionnel** concerne les enfants accueillis moins de 20h par semaine selon les places disponibles restantes. Cet accueil s'adresse particulièrement à des familles sans besoin impératif de garde.

- **L'accueil ponctuel ou d'urgence** concerne les enfants accueillis sur une courte période, pour aider une famille à faire face à un imprévu.

Les places sont soumises à une commission d'attribution. Cette commission est composée de membre de l'équipe de la crèche, de représentants d'Altriane et de représentants de la Mairie.

Toutes les familles ayant un besoin de mode de garde ont accès à la structure, quel que soit leur statut professionnel. Les places seront attribuées en fonction des places disponibles.

2- L'accueil de l'enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou ayant des besoins spécifiques

La crèche étant un lieu de vie et d'accueil pour tous, elle s'engage dans l'accueil et l'accompagnement inclusif d'enfants présentant un trouble du comportement, de la communication, du neurodéveloppement, ou en situation de handicap…

L'équipe tient compte des particularités de chaque enfant et l'accompagne durant son passage dans la structure.

Un Projet d'Accueil Individualisé pourra être mis en place avec le médecin référent de l'enfant, les parents, l'IDE puéricultrice, le référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et les salariés de la structure. Ce projet a pour objectif d'offrir un accueil adapté à l'enfant, à ses besoins et aux attentes des parents. Il détaille les soins particuliers, les fonctions des professionnels qui entourent l'enfant.

Pour pouvoir prendre en compte toutes les particularités et besoins de l'enfant, l'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

- L'enfant
- Les parents
- Les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (orthophoniste, psychomotricien, kinésithérapeute, éducateurs, plateforme TND…)
- Le pôle ressource accueil inclusif si nécessaire

L'équipe accompagnera cet enfant et ses parents en prenant en compte ses difficultés et ses potentialités. Les activités d'éveil et l'aménagement de l'espace seront adaptés à l'enfant.

Par ailleurs, l'équipe est amenée à se former sur le thème du handicap et des enfants aux besoins spécifiques afin de gagner en compétences pour offrir le meilleur accompagnement aux enfants et à leurs familles.

3- Présentation de l'équipe

A- La composition et les missions

L'équipe de professionnels a pour missions principales :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement global de l'enfant sur son quotidien
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accompagner les familles dans leur parentalité avec une démarche participative des parents

Notre **équipe pluridisciplinaire** se compose de :

- Une Éducatrice de Jeunes Enfants qui assure la direction de la structure. Elle assure la mise en œuvre du projet pédagogique auprès des enfants. Elle est garante de la gestion administrative de la crèche. Son temps de travail est réparti entre la gestion administrative (28h hebdomadaires) et l'intervention auprès des enfants (7h hebdomadaires).

- Une Infirmière Puéricultrice qui assure le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration éventuellement de médicaments, la mise en place de PAI et de protocoles. Elle assure également la fonction de référent santé et accueil inclusif ainsi que la continuité de direction en l'absence de la directrice.

- Quatre Auxiliaires de puériculture et **trois** agents titulaires du CAP AEPE. Chaque professionnel est référent d'un groupe d'enfant et leur rôle est d'assurer leur bien-être au quotidien**.** Au-delà de leur mission d'accompagnement des enfants et des familles, **chacun a des missions déléguées précises.** Par exemple, l'accueil et la gestion du planning des stagiaires, la gestion des stocks de produits et fournitures…
  Ces missions peuvent être amenées à évoluer en fonction des projets, des envies de l'équipe, individuellement ou collectivement.
  Les auxiliaires de puériculture assurent aussi la continuité de direction en l'absence simultané de la directrice et de l'infirmière puéricultrice.

- Un agent titulaire du BEATEP (Brevet d'Etat français d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la jeunesse), elle est référente d'un groupe d'enfant et a pour rôle d'assurer leur bien-être. Elle est responsable de l'organisation des animations et projets artistiques et culturels, elle accompagne l'équipe dans la mise en œuvre du projet pédagogique au quotidien.

- Un agent titulaire du CAP AEPE ayant en charge la gestion de la cuisine, gestion des repas de la commande à la mise en assiette. Elle veille également, en lien avec la directrice, à la santé et la sécurité au travail de tous les salariés (écriture et mise à jour du document unique, prévention des risques professionnels…)

- Une assistante de direction secondant la directrice dans ses missions administratives (utilisation du logiciel, gestion de la facturation, mailing aux familles…). Elle assure aussi l'accueil des familles et les oriente en fonction de leurs demandes.

- Un agent technique assurant l'entretien des locaux et du matériel ainsi que la gestion du linge.

B- Les réunions et l'analyse de la pratique

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »[3]

Les professionnels se réunissent régulièrement pour des réunions d'équipe. Ces temps sont essentiels pour travailler ensemble et prendre du recul sur nos pratiques, questionner le projet pédagogique, partager nos points de vue afin d'élaborer ensemble des fils conducteurs pour une meilleure cohérence.

L'objectif étant toujours d'améliorer la qualité de l'accueil au quotidien et de pouvoir faire émerger des projets à destination des enfants et des familles.

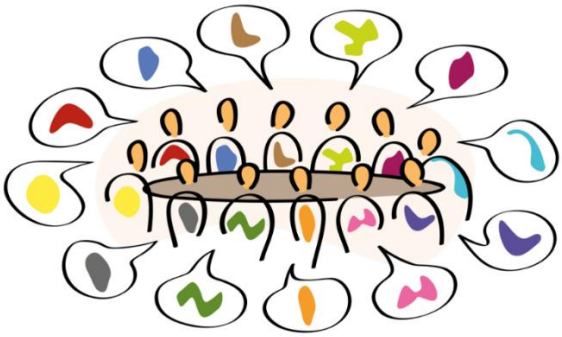

[3] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 9

L'équipe bénéficie également de temps d'analyse de la pratique. Ces moments nous engagent dans un travail de réflexion à partir d'une situation qui peut nous mettre en difficulté ou nous questionne. C'est un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des conseils » ou à apporter des « réponses toutes faites » aux questions que nous nous posons, encore moins à juger nos pratiques. Au contraire, l'animatrice est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève notre travail au quotidien.

C- La formation professionnelle

Chaque année, des formations sont proposées aux professionnelles en fonction de leurs besoins, leurs envies et selon le bilan effectué lors des entretiens annuels. Un plan de formation est par la suite élaboré.
Ces temps de formation permettent aux professionnelles de se remettre en question sur certains sujets, de continuer à se former et de développer leurs compétences.

Au moins une fois par an, une journée pédagogique est également organisée, elle permet à toute l'équipe de se réunir au complet pour se former sur un thème, réfléchir et repenser ses pratiques, réécrire le projet d'établissement, etc.

D- L'accueil des stagiaires

L'équipe accueille régulièrement des stagiaires en formation afin de leur permettre de découvrir les différents métiers de la petite enfance et de commencer à se former.

Chaque stagiaire a un référent tuteur de stage qui l'accompagne et le guide sur le terrain. L'étudiant est amené à interagir avec les enfants et à prendre part à la vie de la structure en fonction des objectifs du stage.

LE PROJET EDUCATIF

1- Les orientations de la Mutualité Française

La Mutualité Française Aveyron, avec son réseau de services Altriane, développe des réponses aux différents besoins de la population, qu'il s'agisse du champ sanitaire, médico-social ou social. Les valeurs portées par Altriane sont :

- La prise en compte de l'être humain dans sa globalité tout en respectant son individualité ;
- La solidarité, qui se traduit par une accessibilité aux services et aux soins, que ce soit d'un point de vue géographique, économique ou populationnel.

A ce titre, les valeurs portées au sein de la crèche L'enfant Do sont celles d'un service de proximité, accessible à tous, proposant un accueil de qualité, avec des professionnels formés.

Les politiques institutionnelles (Qualité de Vie au Travail, RSE, communication, marque employeur…) sont déclinées au niveau de l'établissement.

Le bien-être des enfants accueillis, le lien de confiance avec les parents sont les maîtres mots de l'établissement, dans la continuité de ce que les professionnels ont pu apporter depuis la création de la structure. L'accueil est garanti dans le respect des règles de sécurité et des règles de bonnes pratiques professionnelles.

Un des engagements sera le respect de tous, enfants, familles et professionnels.

La gestion de la crèche est transparente et associera l'ensemble des parties prenantes que sont le gestionnaire, les professionnels et les partenaires financiers.

La participation des parents est recherchée, notamment au travers de l'organisation d'évènements et d'actions d'informations.

Enfin, le travail de partenariat est poursuivi, afin de poursuivre l'ancrage de la crèche dans son environnement, voire d'étendre le champ des possibles.

2- Nos valeurs éducatives

Les valeurs éducatives de l'équipe sont travaillées régulièrement et respectent les principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (cf. document en annexe).

Ces valeurs ont été choisies par l'équipe pour promouvoir ce que nous pensons être essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant, mais aussi de sa famille. Ces dernières permettent de favoriser, leur considération en tant qu'être humain pensant et acteur de son développement, et de les accompagner au plus près de leurs besoins durant leur accueil au sein de la crèche.

Nous avons représenté ces valeurs sous forme d'arbre. Le tronc et les branches représentent les valeurs qui sont importantes pour nous dans nos pratiques professionnelles. Le feuillage figure les outils et les compétences que nous mobilisons pour permettre leur mise en œuvre au quotidien. Ces valeurs pourront être amenées à évoluer en fonction de nos objectifs de travail, de l'équipe et de la remise en question de nos pratiques professionnelles.

A- La sécurité physique et affective

Pour nous**, la sécurité physique** réside dans le fait de veiller au bien-être de l'enfant, de lui assurer un environnement adapté et sécurisé dans lequel il pourra évoluer et créer des interactions sans se mettre en danger.

La sécurité affective est une nécessité vitale pour l'enfant, c'est grâce à cela que l'enfant pourra s'épanouir et s'ouvrir au monde qui l'entoure.

La sécurité affective passe par **la présence physique et la disponibilité des professionnels**, en particulier les référents, qui accompagnent les enfants au quotidien. Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux et être considéré en tant qu'individu à part entière.

Si sa sécurité affective est assurée, elle permet ensuite à l'enfant de développer son bien-être, son estime de lui, et d'explorer son environnement en toute confiance.

D'après Françoise Dolto, « le sentiment de sécurité de l'enfant s'acquiert si on le laisse libre, au jour le jour, de courir des risques à sa mesure, sans l'empêcher d'en courir, en veillant à ce que les risques qu'il court ne soient pas traumatisants mais le mettent devant un effort dont il sent avoir triomphé quand il est y arrivé »[4].

Au quotidien…

L'aménagement des espaces de vie des enfants a été pensé en équipe, afin de permettre aux enfants d'être dans l'exploration ludique sans se mettre en danger.

Les règles de vie ont été réfléchies afin d'établir un cadre au sein duquel les enfants ont un maximum de liberté. De cette façon, les professionnels sont disponibles et interrompent le moins possible les actions des enfants.

La journée est rythmée par différents rituels qui permettent aux enfants de se situer davantage dans le temps et ainsi d'apporter une meilleure contenance et un sentiment de sécurité.

[4] « Les étapes majeures de l'enfance », F. Dolto, C. Dolto Tolich, Gallimard, 1998

B- L'autonomie

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »[5]

Au quotidien, nous mettons tout en œuvre pour que l'enfant soit acteur de sa journée au sein de la crèche. Tous les moments du quotidien sont pensés pour qu'il puisse au maximum agir par lui-même et nous avons aménagé l'espace pour permettre aux enfants de jouer, se mouvoir librement, interagir avec les autres sans avoir nécessairement besoin de l'intervention d'un adulte.

C- Le respect

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille » [6]

Socle de toute interaction sociale, le respect est une valeur importante pour l'équipe. Cela s'applique au quotidien envers toute personne fréquentant la structure, qu'importe la relation : les enfants, les familles, les professionnels, les intervenants…

Pour nous, le respect implique d'accepter autrui tel qu'il est avec ses croyances, ses spécificités, ses valeurs. C'est aussi d'avoir conscience de l'impact de nos actes sur les autres.

Au quotidien, cela veut donc dire que :

- Chaque famille sera accueillie avec bienveillance, dans le respect de son histoire, de sa singularité et de ses convictions quelle que soit sa situation sociale, sans jugement.
- Chaque enfant sera accueilli et respecté dans son développement moteur et affectif, dans ses compétences et ses capacités. Ses besoins et son rythme de vie seront respectés et nous tenterons d'y répondre de la manière la plus adaptée possible.

D- La cohérence

La cohérence désigne l'accord ou l'harmonie qui existe entre plusieurs idées.

Au sein de l'équipe, chacun à sa façon de penser, ses propres valeurs et ses propres représentations personnelles. La cohérence, c'est arriver à les partager afin de définir ensemble les façons d'interagir entre nous, avec les enfants et les familles, qui paraissent acceptables pour chaque professionnel.

5 Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 2
6 Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 1

Les réunions d'équipes et les analyses de pratiques professionnelles permettent de prendre du recul, confronter nos idées, afin d'amener une réflexion pour mettre en place des pratiques cohérentes et adaptées au quotidien.

E- La cohésion

La cohésion désigne la force des liens qui existent entre les membres d'un groupe. C'est un processus dynamique reflétant la capacité des professionnels de l'équipe à demeurer unis dans la poursuite de l'objectif : l'accueil de l'enfant et de sa famille au quotidien.

3- Le quotidien

A- La période de familiarisation

La séparation parent/enfant est un processus nécessaire à l'autonomie de chacun. L'enfant, pour pouvoir se construire, a besoin d'évoluer dans un climat de confiance et de sécurité. Il est important qu'une **continuité** puisse s'établir entre sa famille et son lieu d'accueil. Pour ce faire, la période de familiarisation s'avère nécessaire autant pour l'enfant que les parents et l'équipe.

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache »[7]

Notre objectif principal est d'accompagner les parents et leur(s) enfant(s) vers la séparation tout en créant un climat de confiance :

- Rassurer, écouter, permettre aux parents d'exprimer leur(s) angoisse(s) et de poser leurs questions…,
- Individualiser l'adaptation aux besoins et à la situation des parents demandeurs.

Cette période va permettre à l'enfant de se familiariser avec la structure mais également, à l'équipe d'apprendre à connaitre l'enfant ainsi qu'aux parents de faire connaissance avec la structure et le personnel.

Un professionnel sera référent et interlocuteur privilégié de la famille pendant cette période. Ce dernier fera ensuite le lien avec les autres professionnels. Il sera garant de la transmission des informations recueillies et de ses observations sur l'enfant nouvellement accueilli.

Le déroulement de cette période est décidé conjointement entre la crèche et les parents en fonction des rythmes de chaque enfant, au fur et à mesure des jours. La durée sera réajustée en fonction du déroulement et des réactions de l'enfant. En règle générale, nous prévoyons deux semaines.

Durant ces temps de séparation, les parents peuvent nous téléphoner afin d'être rassurés. L'équipe encourage cette pratique dès que les parents en ressentent le besoin.

Pour son bien-être, l'équipe peut demander à l'enfant qui n'en n'a pas d'amener un doudou dit « objet transitionnel » afin de le rassurer. La peluche qu'il a près de son lit avec laquelle il aime jouer, une sucette, un tee-shirt de maman… lui permettront de faire le lien entre la maison et la crèche et ainsi le rassurer. Cependant, il n'est pas obligatoire ni imposé à l'enfant : certains enfants n'en éprouvent pas le besoin.

[7] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 3

B- Les échanges quotidiens avec les parents

La communication avec les familles est une composante essentielle à l'accueil de l'enfant. Ces temps d'échanges permettent de faire du lien, de créer de la confiance et d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Ces échanges se déroulent principalement lors des temps de transmissions le matin et le soir et sont des moments importants de la journée de l'enfant. Nous encourageons les parents à prendre le temps nécessaire afin que chacun vive le plus sereinement possible cette séparation.

L'arrivée de l'enfant au sein de la structure est un moment individualisé. Un professionnel se rend disponible pour accueillir l'enfant et son parent. Les parents sont invités à rentrer au sein de la structure afin que ce temps de transition se déroule dans les espaces de vie des enfants. Il permet à l'équipe de recueillir des informations importantes pour assurer une continuité avec la maison et respecter au plus près le rythme individuel de chaque enfant. L'équipe s'intéresse par exemple à l'heure de réveil. Même si nous restons à l'écoute de l'enfant durant la journée, cette information peut nous aider à comprendre de façon plus efficace ses demandes et nous permettra d'anticiper la fatigue ou les petites faims éventuelles. Les informations recueillies sont retransmises à l'écrit sur une fiche afin d'assurer le passage de l'information aux collègues.

Le moment de la séparation est toujours verbalisé avec le parent et avec l'enfant.

Lors des transmissions du soir, chaque membre de l'équipe a à cœur de transmettre le plus fidèlement possible aux familles la journée de l'enfant. Elles portent sur différents volets : éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur de l'enfant, centres d'intérêts du moment pour l'enfant... Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants. Lors de ces temps d'échanges, il est important pour nous de valoriser le positif sans pour autant négliger les éventuels moments difficiles de la journée.

Si la situation le demande, nous pouvons proposer aux familles des entretiens individuels afin de prendre le temps de partager, de préserver la confidentialité des informations échangées ou d'éviter des discussions en présence de l'enfant.

C- L'importance de la référence

Être séparé de ses parents, et être accueilli au sein d'un groupe à un moment de son développement où il est immature et dépendant, voici le défi que doivent relever les enfants au quotidien. Face à cela, notre mission principale est de garantir des conditions d'accueil favorables à leur bien-être, à leur bon développement et de tout mettre en œuvre pour rendre ce nouveau monde plus familier avec des repères stables.

Dans cette optique, nous avons donc fait le choix de mettre en place un système de référence au sein de notre crèche. Les enfants appartiennent à un groupe, en fonction de leur âge et de leurs compétences. Nous distinguons 3 groupes : le service des bébés, le groupe des « moyens » et le groupe des « grands ».

Pour chacun des groupes, plusieurs professionnels sont responsables d'un petit groupe d'enfants au quotidien. Nous essayons, autant que possible, de maintenir cette référence au fil des années. Ainsi, les professionnels suivent les enfants qu'ils accompagnent au fur et à mesure qu'ils grandissent, des bébés jusqu'au groupe des grands.

Ce choix pédagogique est pour nous un outil au service de la création d'une relation chaleureuse et individualisée, source de sécurité affective pour l'enfant. Cela nous permet de créer une relation privilégiée avec chaque enfant et sa famille. Il permet aux professionnels de mieux connaitre chaque enfant qu'il accompagne :

- Ses besoins,
- Son rythme de vie,
- Ses compétences,
- Ses attraits et ainsi d'y répondre de façon ajustée.

Chaque enfant peut alors se sentir accueilli comme une personne singulière et non pas juste comme un « moyen » ou un « grand ».

D- Le jeu et les activités

La motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention de l'adulte.

C'est dans cette optique que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens. Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis ou au sol et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à sa portée pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler.

Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat ou la chaise haute) sont utilisés ponctuellement, notamment pour les temps de repas.

Chez les plus grands nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul.

Le Jeu libre

Le jeu libre occupe une place importante dans la journée de l'enfant au sein de notre structure. Dans un environnement sécurisé et adapté où les règles ont été réfléchies en équipe, chaque enfant peut jouer librement, prendre le temps des découvertes, s'approprier et détourner les différents jeux mis à sa disposition.

« […] J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »[8]

Dans le jeu libre, les professionnelles sont présentes auprès du groupe d'enfants mais n'interviennent que ponctuellement, sur sollicitation ou si cela paraît nécessaire (résolution de conflits, verbalisation de faits ou de gestes, encouragements…). L'adulte a une place d'observateur et de « phare » pour les enfants. L'enfant sait que l'adulte est présent, sécurisant, que celui-ci veille à son bien-être et qu'il peut l'interpeller s'il en ressent le besoin. Ainsi, l'enfant ne se sent pas dépendant de l'adulte, il peut faire ses propres choix et développer sa confiance en lui.

L'égalité entre les filles et les garçons est respectée, chacun peut jouer aux jeux qu'il désire. Aucun stéréotype de genre n'est véhiculé au sein de la crèche. C'est un discours que nous tenons à défendre auprès des familles.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. […] »[9]

Les activités dites « dirigées »

Les activités proposées permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Des règles simples sont énoncées et devront être respectées durant l'atelier. Les consignes et le matériel sont toujours adaptés aux capacités des enfants.

[8] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 2
[9] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 7

L'objectif principal de ces activités doit rester le plaisir, la découverte et l'expérimentation. Cela permet aux enfants de développer leurs aptitudes : langage, motricité fine, découverte sensorielle, créativité, observation…

La participation de l'enfant à ces ateliers n'est jamais imposée, l'enfant est libre d'y participer ou non selon son envie du moment.

Les activités proposées ne donnent pas toujours lieu à une production, il est important pour nous de proposer des ateliers d'exploration sensorielle, de manipulation comme les jeux d'eau, le bac à graines, la pâte à maïzena…

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles […] »[10]

Pour les ateliers avec une réalisation, chaque œuvre est produite par l'enfant et réalisée par lui seul. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation et n'embellira pas le dessin puisque nous ne cherchons pas l'esthétique du rendu mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

L'extérieur

Nous accordons une grande place à l'extérieur et à la nature au sein de notre structure. Le jardin et la terrasse sont des lieux privilégiés par l'équipe. Nous sortons une à deux fois par jour, même quand il fait froid ou qu'il pleut, la terrasse étant partiellement abritée.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »[11]

Ces espaces, sources de découvertes et d'explorations motrices et sensorielles sont des outils à part entière pour l'accompagnement des enfants au quotidien : contact avec l'herbe, la terre, observation de l'environnement, développement moteur avec notamment les différents véhicules mis à disposition (vélos, draisiennes, brouettes, motos…).

Pour les sorties extérieures en dehors de l'espace extérieur de notre structure, les enfants sont toujours encadrés par au moins deux professionnels pour un taux d'encadrement maximum d'un professionnel pour 5 enfants (réf. Art.R2324-43-2 du code de la santé publique).

E- Le temps des repas

Les repas sont fournis par la Maison de l'Enfance à Rodez. Les repas respectent l'équilibre alimentaire des enfants et sont élaborés suivant la loi Egalim. Cette dernière impose :

- Des repas avec 50% de produits durables, de qualité et 30 % de produits biologiques,
- De limiter le gaspillage alimentaire,
- De privilégier les aliments de saison.

[10] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 5
[11] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 6

Les repas sont servis en liaison chaude, en respectant les normes d'hygiène HACCP.

Les menus sont affichés à l'entrée afin que les familles en prennent connaissance. Ils indiquent la provenance des viandes et les produits biologiques.

Les repas sont pour nous des moments de partage, de convivialité, de découvertes et d'autonomie.

Le matériel évoluera en fonction des capacités de l'enfant. Des bras à la chaise haute puis à la petite chaise, de la petite cuillère à la fourchette, du biberon d'eau au verre.

Les biberons et l'allaitement maternel

Les biberons sont donnés en fonction du rythme de chaque enfant.

Les mères qui le souhaitent peuvent allaiter leur bébé au sein de la structure. Elles étudieront avec les professionnelles une organisation appropriée pour tous.
Si elles ne peuvent pas se déplacer, elles peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, permettant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.

Les régimes alimentaires particuliers

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre délimité :

- Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Cependant, la protéine manquante ne sera pas compensée.

- En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Protocole d'Accueil Individualisé sera mis en place entre la famille, le médecin et le référent santé accueil inclusif. Nous pouvons ainsi adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités du prestataire. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

La diversification alimentaire

La diversification alimentaire s'effectue dans un premier temps à la maison. La structure continue cet apprentissage en accord et avec le souhait des parents. Un tableau avec les aliments qui reviennent souvent au menu sera remis aux parents afin qu'ils puissent nous communiquer les aliments déjà introduits à la maison. Ce tableau d'introduction sera conservé pour chaque enfant, nous demandons donc aux familles de nous informer dès l'essai d'un nouvel aliment.

L'équipe va guider les parents lors de cette diversification, puis vers le passage aux morceaux.

Le déroulement des repas

En fonction du groupe d'enfants, plusieurs services sont proposés.

Les bébés mangent dans les bras, sur des transats ou chaises hautes en fonction de leur rythme, les repas commencent dès 11h15/11h30. Une professionnelle s'occupe d'un enfant à la fois, ce temps de repas est un moment privilégié d'échanges et d'attention portée à chaque enfant.

Le repas est constitué d'une purée, accompagnée de protéines en fonction de l'âge de l'enfant, et d'une compote. Il peut également être complété par un biberon selon l'âge et les quantités.

Le repas est donné par l'adulte mais dès que l'enfant est en demande d'autonomie, il prendra place sur un petit fauteuil posé au sol, avec une tablette afin de commencer l'apprentissage de l'utilisation de la cuillère.

Pour le groupe des **« moyens »,** les repas commencent à 11h30, suivis à 12h par le groupe des **« grands ».** Les enfants mangent à table ou sur des petits sièges au sol pour les plus petits. Chaque enfant à une place attitrée.

L'enfant est invité à être un maximum autonome et acteur lors du temps repas, en fonction de ses capacités. Il met son bavoir et s'installe à table. Le repas entier, de l'entrée au dessert, est présenté aux enfants, dans des assiettes à 3 compartiments. Chacun est libre de commencer par ce qui lui fait le plus envie et de manger à son rythme.

Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encourageons néanmoins à gouter.

Lorsqu'il a terminé, il se lève et débarrasse son assiette, il range sa vaisselle sur le chariot puis se nettoie le visage et les mains avec un gant, tout ceci avec l'accompagnement de l'adulte.

F- Le sommeil

Le temps de la sieste est un moment important de la journée du tout petit. Ce temps doit être accompagné et réfléchi. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier du lâcher-prise. La crèche dispose de 7 chambres au total, organisées en fonction de l'âge et des rythmes de sommeil des enfants.

Afin de créer un cadre rassurant et sécurisant, chaque enfant gardera sa chambre et son lit tout au long de l'année (sauf changement exceptionnel de l'organisation).

Pour les plus petits

Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des habitudes de l'enfant.

Nous nous adapterons au rythme de chacun et nous serons à l'écoute des signes de fatigue afin de répondre à ses propres besoins. Pour les enfants qui ont des tétines et/ou des doudous, ils seront emmenés dans le lit avec l'enfant afin de le rassurer et de l'aider à trouver le sommeil.

Une fois l'enfant installé dans son lit, nous accompagnons à l'endormissement les enfants qui en ont besoin.

La surveillance de sieste se fait grâce à la caméra centralisée présente dans la salle de vie. Il n'y a pas d'enregistrement des images. L'équipe se rend aussi physiquement dans les chambres pour s'assurer que tout aille bien.

L'équipe ne réveillera pas les enfants qui dorment pour prendre le repas ou pour faire une activité. Nous respectons le sommeil de chacun selon ses besoins.

Pour les plus grands

Après le repas où les enfants sont restés assis et concentrés, nous leurs laissons la possibilité de jouer librement, pour favoriser un retour au calme et créer des conditions favorables au sommeil.

Par petits groupes de 4, les enfants sont invités à aller à la salle de change pour se déshabiller et à utiliser des casiers ou bannettes individuelles pour y ranger leurs vêtements.

Un temps de lecture au calme dans la chambre peut être proposé aux enfants afin de favoriser la détente et un meilleur endormissement.

Les grands dorment dans des lits « banquettes » (lits bas) et un adulte reste au dortoir tout au long de la sieste. Chaque enfant garde son lit tout au long de l'année pour plus de repères.

Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers sont échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil des autres.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir le rideau ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller en douceur.

Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchers du soir.

G- Les soins

Les enfants sont changés en fonction de leurs besoins. Le linge de toilette et les couches (marque Pampers) sont fournis par la structure.

Les changes sont effectués dans un lieu adapté respectant l'intimité de l'enfant. Ce temps est un temps privilégié avec l'adulte qui verbalise les gestes effectués et sollicite l'enfant pour participer à ce temps.

Nous sommes respectueuses de la pudeur de l'enfant et veillons à limiter le nombre d'adultes dans la salle de change.

Pour les plus grands

Pour le groupe des grands, les enfants investissent la salle de change par petits groupes de 3 ou 4 enfants afin de favoriser une stimulation collective. L'autonomie à l'habillage ou au déshabillage se fait aussi en imitant les autres enfants.

Un petit escalier est à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome.

Les plus grands sont accompagnés par l'équipe vers l'acquisition de la propreté, en collaboration avec les familles dans la continuité de ce qui a été proposé à la maison.

Afin de développer leur autonomie, nous encourageons les enfants à enlever seul leur couche, puis à la mettre à la poubelle. Des gants mouillés sont à leur disposition afin de se laver seul. Nous favorisons ensuite la collaboration de l'enfant pour lui mettre une nouvelle couche debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard, cela le fait grandir et l'amènera progressivement vers plus d'autonomie.

L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, chacun peut être changé sur le tapis de change, debout ou utiliser le pot ou les toilettes.

H- Les apprentissages tout en autonomie

L'autonomie

Nous veillons à proposer un accompagnement individualisé à chaque enfant en fonction de l'avancée de son développement, de ses envies.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps […] »[12]

Tous les jours, nous veillons à ce que chaque enfant puisse être au maximum acteur de sa vie en collectivité et cela passe par chaque petit moment du quotidien.

Le temps du repas, du change, les sorties à l'extérieur etc. sont autant d'opportunités pour l'enfant d'acquérir de l'autonomie. L'adulte accompagne et encourage l'enfant à faire par lui-même pour tous les gestes qu'il est capable de réaliser. Cela lui permet de lui faire sentir qu'il n'a pas toujours besoin de l'adulte et ainsi de développer une bonne estime de lui.

[12] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 2

La vie en groupe

Le tout petit est par nature très centré sur lui-même, sur ses ressentis internes. Au fur et à mesure qu'il grandit, il s'ouvre au monde qui l'entoure. C'est à ce moment-là que les interactions avec les autres enfants débutent. De l'imitation aux jeux coopératifs qu'ils vont créer, les enfants passent par différentes étapes d'élaboration.

La crèche étant un lieu de vie en groupe, les enfants apprennent à vivre ensemble, à communiquer avec l'autre, adulte et enfant, à exprimer leurs émotions et leurs besoins.

Les interactions entre enfants font donc partie intégrante du quotidien. Nous les accompagnons afin qu'ils puissent trouver peu à peu leurs propres clefs de communication : du geste, pas toujours très tendre, à la parole pour s'exprimer et faire entendre sa voix.

Il est important pour nous que chacun apprenne à se respecter au sein du groupe. Nous les incitons à s'affirmer, à exprimer à l'autre ce qu'ils souhaitent ou au contraire ne souhaitent pas. Parfois, ils peuvent se blesser, se faire mal mais ce n'est jamais dans l'intention de nuire à l'autre, simplement de s'affirmer. C'est à nous, professionnels, qu'appartient la tâche de poser des limites et un cadre sécurisant afin qu'ils intègrent peu à peu les règles du vivre ensemble.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »[13]

I- Les intervenants extérieur et les sorties

L'enfant s'ouvre sur le monde grâce à la richesse des échanges. La ludothèque, la bibliothèque, l'école sont des partenaires importants pour l'équipe. En s'intégrant dans l'environnement de la commune, nous permettrons aux enfants de faire des découvertes culturelles.

Des sorties à la médiathèque sont régulièrement proposées. Ces sorties sont l'occasion de participer à des animations autour de la lecture proposés par les bibliothécaires, de découvrir ce lieu et le monde des livres.

Des actions passerelles avec les écoles d'Olemps sont organisées. Ainsi, les futurs écoliers des deux écoles d'Olemps seront accompagnés par un professionnel référent à l'école afin de passer un temps au sein de la classe et permettre une première familiarisation avec les lieux.

Des intervenants extérieurs ponctuels ou réguliers peuvent prendre part à la vie de la structure en proposant des actions auprès des enfants. Ces intervenants sont choisis par l'équipe pédagogique en prenant en compte les besoins, les attraits des enfants.

[13] Charte nationale d'accueil du jeune enfant, article 4

Par exemple, nous avons accueilli une animatrice d'ateliers baby gym pour le groupe des grands. Nous avons également un intervenant en médiation autour de la musique et des rythmes africains.

Régulièrement, les conteuses à la coccinelle viennent conter des histoires aux enfants.

J- Investissement des familles dans la structure

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous, enfants, parents et professionnels.

En plus de la collaboration et des échanges que nous avons au quotidien, il nous parait important de développer des projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs dans la vie de la structure.

Les réunions de rentrée

Chaque année, vers le mois d'octobre/novembre, une fois les nouveaux enfants arrivés, nous organisons des réunions dites « de rentrée » avec les familles. C'est un moment de rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique, sur un temps plus « formel ». Une réunion différente est proposée aux parents de chaque groupe, en présence des professionnels référents et de la directrice et/ou la puéricultrice.

Ces réunions permettent :

- Aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure, sur notre projet pédagogique et nos valeurs éducatives, sur les grands projets de l'année à venir

- D'échanger, de répondre aux différentes questions parentales, de cerner les éventuelles appréhensions et craintes qu'ils peuvent avoir. L'organisation de ces réunions par petits groupes permet aux parents de s'exprimer avec plus de facilité, mais aussi d'aborder des sujets en lien avec leurs préoccupations parentales. Par exemple, avec les parents du groupe des bébés, nous allons aborder la diversification alimentaire ou parler de la motricité libre alors qu'avec les parents du groupe des grands, nous pourrons échanger sur l'acquisition de la propreté ou sur les interactions parfois difficiles entre les enfants.

- Aux familles de faire connaissance entre elles, d'échanger sur des temps hors du quotidien et de créer des liens.

Les moments conviviaux

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Nous sollicitons les familles à participer à la vie de la structure en les invitant à différents événements tout au long de l'année, tels que des temps chansons, des goûters festifs, la fête de fin d'année avant le départ de certains vers l'école...

Ces moments d'échanges permettent aux parents de se rencontrer et de partager ensemble des moments informels autour de l'enfant dans un esprit de détente et souvent festif.

Nous proposons également, tout au long de l'année, un partenariat avec les parents concernant des projets à l'échelle de la structure ou plus globaux, comme la semaine nationale de la Petite Enfance. Depuis 2 ans, nous participons à cette action en impliquant les familles. Elle a pour but de renforcer la collaboration triangulaire enfants/parents/équipe.

Les actions « parentalité »

Depuis 2022, nous mettons en place des actions de soutien à la parentalité.

Ces actions sont menées en lien avec les familles en fonction des besoins recensés auprès de ces dernières. Dernièrement, nous avons mis en place des ateliers ainsi que des cafés parents animés par une intervenante extérieure formée en accompagnement à la parentalité. Les thèmes abordés ont été choisis en amont par les familles. Les propositions émergent lors de réunions d'informations ou l'élaboration de questionnaires.

ANNEXE

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.